

Image not found or type unknown



Demande de la nationalité française

Par **madou**, le **19/10/2010** à **19:58**

Bonjour, rnmerci pour la réponse, je vous informe que j'ai déjà fait des demandes d'acte d'état civil de ma mère(pour demander ma nationalité) mais c'était sans réponse, et même le site de l'état civil ne ma pas répondu, j'ai envoyé des demande avec le livret de famille à la mairie ou elle est née et même au tribunal de grandes instances de Nantes(pour prouvé que c'est ma mère) et ils m'on répondu que c'est insuffisants rnje désire avoir ma nationalité française alors ou envoyé ma demande ? (par voie postale et par le net) et que sont les documents que je dois envoyé en sachant que ma mere est française et que moi je suis née en Algérie et que j'y réside, et que je ne possède que le livret de famille de mes parents (divorcés) merci d'avance